

APPEL À LA GRÈVE FRANCHE ET MANIFESTATION NATIONALE À PARIS

• LUNDI 22 JUIN 2009 •

Le Conseil Fédéral de la FNAS-FO, réuni les 27 et 28 mai 2009, a analysé la situation actuelle dans le secteur social, médico-social, sanitaire et l'Aide à domicile. Il y a urgence à AGIR !

Nous constatons que :

- Dans l'ensemble des CCNT, les négociations salariales n'aboutissent pas. Elles ne répondent pas aux attentes des salariés dans le domaine, c'est-à-dire 15% minimum d'augmentation;
- Les employeurs de la CCNT 66 s'obstinent à vouloir démanteler, bout par bout, ce texte conventionnel. Ils le font, dans un premier temps, par l'introduction de critères arbitraires visant notamment à individualiser les salaires, à nier les qualifications et à préparer la baisse des salaires sur l'ensemble de la carrière;
- La Loi dite Bachelot est en cours d'adoption. Par le biais d'une régionalisation accrue :
 - elle va poursuivre la mise en concurrence des établissements de notre secteur entre eux, par la procédure d' « appels à projet »,
 - elle va affaiblir les moyens financiers par la mise en œuvre d'enveloppes budgétaires bloquées dans le cadre de Conventions d'Objectifs et de Moyens,
 - elle va préparer la mise en concurrence du secteur social, médico-social et de la santé à but non lucratif avec le secteur commercial lucratif.

Sur l'ensemble de ces questions, à plusieurs reprises, la FNAS-FO s'est mobilisée avec les salariés et a porté leurs revendications auprès des employeurs, des représentants de l'Etat et des collectivités locales.

Parce que le gouvernement porte une lourde responsabilité en poursuivant ses politiques de démantèlement et de réduction des coûts du travail, les représentants du Ministère doivent répondre aux revendications des salariés de notre secteur, en état de légitime défense.

C'est pourquoi, le Conseil Fédéral de la FNAS F-O considère que dès à présent, une mobilisation nationale d'ampleur s'impose pour aller déposer, dans l'unité, nos cahiers de nos justes revendications et exiger des pouvoirs publics qu'ils y répondent.

Nous avons déjà appelé, dès avril 2009, toutes les autres organisations syndicales de salariés de notre secteur à discuter de ces questions essentielles. Mais à ce jour nous restons sans réponse. Nous réitérons donc notre appel et disons que l'unité doit se réaliser, sans attendre, afin que nous nous retrouvions le 22 juin 2009, en grève franche de 24h, dans le cadre d'une manifestation nationale à Paris, en direction du Ministère, afin qu'il nous entende et prenne des engagements pour :

- augmenter les salaires de 15% dans toutes les CCNT du secteur ;
- garantir les moyens nécessaires à l'accomplissement des missions de service public qui nous sont confiées ;
- arrêter les regroupements forcés d'établissements et les restructurations en cours ;
- maintenir tous les emplois ;
- préserver le caractère national d'application de nos Conventions Collectives par le maintien ou le retour à l'agrément et à l'extension ;
- refuser d'agréer tout avenant conventionnel qui n'améliorerait pas l'ensemble des Conventions Collectives existantes ;
- exiger des employeurs de la CCNT 66 qu'ils retirent leur projet ;
- garantir l'égalité des salariés quant à leurs conditions de rémunération et de travail ;
- maintenir et étendre les Congés Trimestriels à tous les salariés, dans toutes les CCNT du secteur.

C'est pourquoi la FNAS-FO, appelle les salariés, dans l'unité avec toutes leurs organisations :

- > à une journée de grève de 24 h, le Lundi 22 Juin 2009, pour bloquer le secteur ;**
- > à se réunir en Assemblées Générales pour préparer, les conditions de sa réussite ;**
- > à une manifestation nationale d'ampleur à Paris en direction du Ministère du travail, afin de déposer l'ensemble de nos revendications et exiger des engagements immédiats.**